

AR PREFECTURE

005-210500237-20150408-DEL20150408040-DE  
Reçu le 16/04/2015

## VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2015.04.08/040

### CONVOCACTION

Date	01/04/2015
Affichage	01/04/2015

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	32

**THEME :** ARCHIVES 2.

**OBJET :** RESTAURATION DE  
DOCUMENT D'ARCHIVES :  
DEMANDES DE SUBVENTIONS.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril 2015 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Étaient Présents :** GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

### **Étaient Représentés :**

DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.  
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard  
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
GRYZKA Romain pouvoir à MUHLACH Catherine.  
MONIER Bruno pouvoir à BREUIL Marc.

### **Absents-Excusés :**

DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, ROMAIN Manuel, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, DAZIN Florian.

**Secrétaire de Séance :** Mohamed DJEFFAL.



AR PREFECTURE

005-210500237-20150408-DEL20150408040-DE  
Reçu le 16/04/2015

Rapporteur : Yvon AIGUIER.

La commune de Briançon poursuit sa politique de restauration et de sauvegarde de ses archives.

De nombreux documents prestigieux conservés par la ville demandent l'intervention de restaurateurs afin d'en assurer la conservation et la mise à disposition du public.

Le compoix (ancêtre du cadastre) de 1431 est l'un de ces documents. Son mauvais état de conservation (photos en annexe) nécessite sa restauration et sa numérisation afin d'en assurer la pérennité.

Ce document, lacunaire sur les premières pages et déchiré en de nombreux endroits, est attaqué par des moisissures pulvérulentes risquant de contaminer les autres documents d'archives. En outre, sa reliure d'origine a disparu.

Le montant total estimé de sa restauration et de sa numérisation pour 2015 est de 3 951 € HT soit 4 741 € TTC.

Le plan de financement prévu pour la restauration est le suivant :

Dépenses				Recettes		
Documents à restaurer	Montant HT	TVA	Montant TTC	Organismes	Montant HT	%
Restauration	3 678 €	735,60 €	4 413,60 €	Etat/DRAC	919,50 €	25 %
				Conseil Départemental	919,50 €	25 %
				Autofinancement	1 839 €	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 678 €</b>	<b>735,60 €</b>	<b>4 413,60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 678 €</b>	<b>100 %</b>

Pour rappel, le document sera numérisé pour un montant total de 273 € HT soit 327,60 € TTC non subventionnable.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 32**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 16 AVR. 2015

PUBLIÉ LE 16 AVR. 2015

NOTIFIÉ LE

Le Maire,  
Gérard FROMM



AR PREFECTURE

005-210500237-20150405-DEL20150408040-DE  
Reçu le 16/04/2015

Compoix de 1431



